

## Jean-Charles LERICHE-MILLIET

---

**À:** jean-luc Durand  
**Objet:** RE: permis de construire 36 bis rue de paris



----- Message transféré -----

De : **Gilles VIVIEN** <[g.vivien@sitelles.com](mailto:g.vivien@sitelles.com)>

Date : 24 mai 2018 à 16:15

Objet : permis de construire 36 bis rue de paris

À : jean-luc Durand <[durandjl8@gmail.com](mailto:durandjl8@gmail.com)>

Mr DURAND bonjour,

Comme convenu je vous envoie les différents échanges au sujet du rendez-vous de présentation du projet avec MePIGOIS et les BATIMENTS DE FRANCE qui nous assurent que ce projet n'est pas recevable,

Compte tenu de l'enquête publique qui prend effet le 21/05/ et qui intègre le classement de « maison remarquable » de votre demeure.

Nous avons d'ailleurs demandé au service urbanisme une confirmation écrite de ces dires, qui à ce jour est restée sans réponse.

En effet une première prise de r d v nous a été confirmée le 18/04/2018 pour le 04/05/2018 à 10 heures.

Dans un deuxième temps ce r d v a été annulé et remplacé par une date fixée au 16 mai à 9 heures sur le site même.

Je vous confirme également que le jour de signature de la promesse de vente qui nous lie ,le P L U permettait tout à fait de réaliser notre projet et que en aucun cas il été mentionné de préserver

La demeure située au 36 bis rue de paris.

A ce jour nous nous voyons dans l'impossibilité de mettre à terme ce projet du fait que cette inscription à la modification en cours du P L U.

De ce fait ne pouvant remplir les conditions suspensives figurantes dans la promesse unilatérale, celle-ci devient systématiquement caduque.

Restant à votre écoute et disposition pour toutes nouvelles proposition.

Croyez Monsieur en toute notre considération

\*\*\*\*\*



**Gilles VIVIEN**

[11 rue de Courtalin – Bâtiment C](#)

[77 700 MAGNY LE HONGRE](#)

☎ 01.60.04.99.33 - 📠 01 60.04.99.30

GSM : 06.82.33.21.46 – Email : [g.vivien@sitelles.com](mailto:g.vivien@sitelles.com)

\*\*\*\*\*